



**RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023
DE LA CHAMBRE RÉGIONALE
DE LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS, SITES ET FOUILLES**

TABLE DES MATIÈRES

I.	INTRODUCTION	2
II.	COMPOSITION DU BUREAU, DE LA CHAMBRE RÉGIONALE ET DU SECRÉTARIAT	2
III.	ORGANISATION PRATIQUE DES TRAVAUX	5
IV.	TRAVAUX DE LA CRMSF	6
V.	TRAVAUX SPÉCIFIQUES AU BUREAU	9
VI.	TRAVAUX SPÉCIFIQUES À LA SECTION DES MONUMENTS ET ENSEMBLES ARCHITECTURAUX	10
VII.	TRAVAUX SPÉCIFIQUES À LA SECTION DES SITES	12
VIII.	TRAVAUX SPÉCIFIQUES À LA SECTION DES FOUILLES	14
IX.	REPRÉSENTATION DE LA CRMSF DANS D'AUTRES INSTANCES	15
X.	ACTIVITÉS DE LA CRMSF	16
XI.	CYCLE DE CONFÉRENCES DE LA CRMSF	16
XII.	PUBLICATIONS DE LA CRMSF	17
XIII.	CENTRE D'ARCHIVES ET DE DOCUMENTATION DE LA CRMSF	17

I. INTRODUCTION

L'année 2023 a été une année charnière à plus d'un titre pour la CRMSF.

En effet, après 3 années de travaux perturbés par le virus de la Covid-19, 2023 est la première année durant laquelle la Commission a repris un fonctionnement classique. Les membres ont pu assister aux réunions de patrimoine sur terrain ainsi qu'aux réunions de séance au Vertbois et au sein des Chambres provinciales. Bien sûr, ce que la Covid a pu apporter de positif a été rendu structurel par la généralisation de la vidéoconférence et la numérisation des dossiers.

2023 est également l'année de finalisation des travaux relatifs au décret modifiant le Code du Patrimoine puisque celui-ci a été voté en date du 28 septembre avec une entrée en vigueur au 1^{er} juin 2024. Ce nouveau texte modifie considérablement le fonctionnement des instances de la CRMSF puisqu'il prévoit la suppression des Chambres provinciales.

La thématique « Patrimoine et énergie » a également encore été fort présente dans les débats de la Commission en 2023 et le nombre de dossiers d'installation de panneaux photovoltaïques, de remplacement de châssis ou d'isolation de façades a continué de s'accroître.

Enfin, en 2023, le secrétariat de la CRMSF a connu plusieurs changements importants : tout d'abord, M. Pierre Gilissen, Secrétaire permanent, a pris sa retraite le 1^{er} septembre et a été remplacé par Mme Geneviève Mohamed. Ensuite, le secrétariat a accueilli, à partir du 1^{er} octobre, une nouvelle secrétaire administrative en la personne de Mme Emilie Contino, en remplacement de Mme Nathalie Ruwet.

II. COMPOSITION DU BUREAU, DE LA CHAMBRE RÉGIONALE ET DU SECRÉTARIAT

A. LE BUREAU

Le Bureau de la CRMSF est composé de 12 membres, à savoir :

- le président ;
- les 3 vice-présidents et leurs suppléants ;
- les 5 présidents des Chambres provinciales.

TOLLET Robert, Président

ANCION William, Vice-Président a.i., section des Monuments

STEIN Jacques, Vice-Président a.i., section des Sites

COLLIN Fernand, Vice-Président, section des Fouilles

VANSEVEREN Jean-Pierre, suppléant du Vice-Président, section des Sites

VERSLYPE Laurent, suppléant du Vice-Président, section des Fouilles

DIRIX Alain, membre représentant la section des Monuments

de SURAY Hugues, Président, Chambre provinciale de Brabant wallon

DEPELSENAIRE Dany, Président, Chambre provinciale de Hainaut

MAGOTTE Hector, Président a.i, Chambre provinciale de Liège

ANTOINE Danièle, Présidente, Chambre provinciale de Luxembourg

MARCHAL Jacky, Président, Chambre provinciale de Namur

FONTINOY Jean-Claude, membre coopté

B. LA CHAMBRE RÉGIONALE

La Chambre régionale se compose de trois sections :

a) LA SECTION DES MONUMENTS ET ENSEMBLES ARCHITECTURAUX

Elle regroupe 22 membres, dont :

- 1 vice-président ;
- 1 membre spécialiste en stabilité ;
- 1 membre spécialiste en organologie ;
- 1 membre spécialiste en mobilier et décors peints.

Vice-Président a.i.

ANCION William

Suppléant du Vice-Président

/

Membres

BOURGUIGNON Denis

BRAGARD Philippe

CANEI Sandro

COX Pierre

DIRIX Alain-Philémon

GEUZAINÉ Soo Yang

GUISSET-LEMOINE Catherine

HAUTECLER Paul

HENNICO André

HOUBART Claudine

LANOTTE Thierry

LERICHE Christian

SPELIERS Françoise

TOURNEUR Francis

Membre spécialiste en stabilité

COYETTE Philippe

Membre spécialiste en organologie

DECOURCELLE Pierre

Membre spécialiste en mobilier et décors peints

FOLVILLE Xavier

b) LA SECTION DES SITES

Elle regroupe 13 membres, dont :

- 1 vice-président ;
- 1 membre spécialiste en parcs et jardins ;
- 1 membre spécialiste en géologie.

Vice-Président a.i.

STEIN Jacques

Suppléant du Vice-Président

VANSEVEREN Jean-Pierre

Membres

CALLEWIER Pierre

DEMOULIN Vincent

d'HENNEZEL Emmanuel

FONTINOY Jean-Claude

GUERRIER-DUBARLE Dominique

MEUNIER Herbert

OZER André

PERCSY Christiane

Membre spécialiste en parcs et jardins

de HARLEZ de DEULIN Nathalie

Membre spécialiste en géologie

GROESSENS Eric

c) LA SECTION DES FOUILLES

Elle regroupe 8 membres, dont 1 vice-président.

Vice-Président
COLLIN Fernand

Suppléant du Vice-Président
VERSLYPE Laurent

Membres

BRULET Raymond

DIERKENS Alain

CATTELAÏN Pierre

OTTE Marcel

DELCOURT-VLAEMINCK Marianne

VERZWYMELEN David

C. LE SECRÉTARIAT RÉGIONAL

GILISSEN Pierre, secrétaire permanent (jusqu'au 31/08/2023)

CARPEAUX Carole, secrétaire adjointe

MOHAMED Geneviève, secrétaire adjointe

DEREYMAEKER Nathalie, chargée de mission

BURION Nadeige, secrétaire administrative

DI CATERINA Marianne, secrétaire administrative

CONTINO Emilie, secrétaire administrative (à partir du 01/10/2023)

RUWET Nathalie, secrétaire administrative (jusqu'au 01/05/2023)

III. ORGANISATION PRATIQUE DES TRAVAUX

La CRMSF s'est réunie :

- en Assemblée générale : **2 assemblées générales** (19/01 et 01/06) avec les conférences suivantes :

20/01/2023 « **Un cercle immense à la Saline royale d'Arc-et-Senans. Un projet unique d'évolution d'un site Unesco en un îlot de biodiversité inspiré par la ville idéale de Claude-Nicolas Ledoux** » par Monsieur Nicolas COMBES (Directeur général adjoint de la Saline royale d'Arc-et-Senans).

01/06/2023 « **Restaurer Notre-Dame** » par Monsieur Philippe VILLENEUVE (Architecte en Chef des Monuments historiques).

- en séance du Bureau : **6 réunions** (19/01, 08/03, 01/06, 30/08, 26/01 et 07/12).
- en séance de la section des monuments et ensembles architecturaux : **23 réunions** (17/01, 31/01, 14/02, 28/02, 14/03, 28/03, 11/04, 23/04, 16/05, 30/05, 13/06, 27/06, 11/07, 25/07, 08/08, 29/08, 12/09, 26/09, 10/10, 24/10, 14/11, 28/11 et 12/12).
- en séance de la section des sites : **24 réunions** (10/01, 24/01, 07/02, 21/02, 07/03, 21/03, 04/04, 18/04, 09/05, 23/05, 06/06, 20/06, 04/07, 18/07, 01/08, 22/08, 05/09, 19/09, 03/10, 17/10, 07/11, 21/11, 05/12, 19/12).
- en séance de la section des fouilles : **12 réunions** dont 3 par consultation écrite (20/01, 17/02, 17/03, 21/04, 26/05, 23/06, 28/07, 25/08, 22/09, 20/10, 16/11, 15/12).
- en groupe de travail : **6 réunions** :
 - Patrimoine et énergie (30/03) ;
 - Patrimoine moderne (10/02, 20/04 et 27/07) ;
 - Publication patrimoine 20^e siècle (28/03) ;
 - Éoliennes (09/05).

Au total, la CRMSF s'est donc réunie lors de **73 réunions** en 2023.

La plupart des séances se sont tenues de façon mixte, c'est-à-dire que les membres pouvaient y assister soit en étant sur place soit à distance via le programme Teams. Cette possibilité de se connecter à distance a permis un taux important de participation.

La numérisation progressive des dossiers permet également de partager plus facilement les documents avec les membres ou de les présenter lors des réunions.

IV. TRAVAUX DE LA CRMSF

Ce chapitre reprend le nombre de procédures de réunions de patrimoine suivies et le nombre de demandes d'avis examinées par la CRMSF en 2023. Les tableaux complets détaillant tous les dossiers examinés sont joints en annexe.

A. PROCÉDURE DE RÉUNIONS DE PATRIMOINE

Au total, la CRMSF a suivi **676 procédures de réunions de patrimoine**. A noter que chaque procédure implique la participation à plusieurs réunions de patrimoine.

Répartition du suivi des dossiers par sections et par Chambre régionale (CRMSF) ou provinciale (CPMSF)¹ :

	CPMSF		CRMSF		Total	
	2023	Δ 2022	2023	Δ 2022	2023	Δ 2022
Monuments et ensembles architecturaux	186	-8	213	+44	399	+36
Sites	106	+24	195	+22	301	+46
Fouilles	0	0	21	+7	21	+7

Répartition des dossiers par province² :

	Bt	Ht	Lg	Lx	Nr
Monuments et ensembles architecturaux	33	127	143	25	71
Sites	51	42	129	23	56
Fouilles	5	9	2	3	2
Total	77	170	259	48	122

B. DÉCLARATION PRÉALABLE POUR DES TRAVAUX DE MAINTENANCE OU MESURES CONSERVATOIRES D'URGENCE

Au total, la CRMSF a suivi **106 procédures de déclaration préalable pour des travaux de maintenance ou mesures conservatoires d'urgence**. A noter que chaque procédure peut impliquer la participation à une ou plusieurs réunions de patrimoine.

Répartition du suivi des dossiers par sections et par Chambre régionale (CRMSF) ou provinciale (CPMSF)¹ :

	CPMSF		CRMSF		Total	
	2023	Δ 2022	2023	Δ 2022	2023	Δ 2022
Monuments et ensembles architecturaux	33	-9	46	+8	79	-1
Sites	6	0	22	+14	28	+14
Fouilles	0	0	2	+2	2	+2

Répartition des dossiers par province² :

	Bt	Ht	Lg	Lx	Nr
Monuments et ensembles architecturaux	14	27	26	0	11
Sites	1	8	15	1	3
Fouilles	0	0	1	0	1
Total	15	35	41	1	14

¹ Un dossier suivi par plusieurs sections est comptabilisé dans le total de chaque section.

² Un dossier suivi par plusieurs sections n'est comptabilisé qu'une seule fois dans le total.

C. DEMANDES DE PERMIS OU DE CERTIFICAT D'URBANISME

Au total, la CRMSF a examiné **658 demandes de permis ou certificats d'urbanisme**, dont **272 demandes à la suite de réunions de patrimoine** et **386 en dehors d'une procédure de réunions de patrimoine**.

Répartition du suivi des dossiers par sections et par Chambre régionale (CRMSF) ou provinciale (CPMSF)¹ :

Ensemble des demandes de permis ou de certificat						
	CPMSF		CRMSF		Total	
	2023	Δ 2022	2023	Δ 2022	2023	Δ 2022
Monuments et ensembles architecturaux	338	+49	115	+22	453	+71
Sites	39	-15	171	+11	210	-4
Fouilles	1	+1	10	+1	11	+2

Répartition des dossiers par province² :

Ensemble des demandes de permis ou de certificat d'urbanisme					
	Bt	Ht	Lg	Lx	Nr
Monuments et ensembles architecturaux	54	143	172	22	62
Sites	34	62	84	14	16
Fouilles	1	8	1	0	1
Total	86	209	250	35	78

Parmi ces demandes de permis ou de certificat d'urbanisme, certaines font suite à des réunions de patrimoine, d'autres concernent des biens en zone de protection, repris à l'IPIC, etc. Le tableau ci-dessous détaille les raisons pour lesquelles la CRMSF a été interrogée. À noter qu'un bien peut relever de plusieurs statuts différents (exemple : bien repris à l'Inventaire et situé dans un site classé), c'est alors le degré de protection le plus élevé qui a été retenu.

Ensemble des demandes de permis ou de certificat d'urbanisme					
	Biens classés (=> réunions de patrimoine)	ZP	A proximité d'un bien classé	IPIC (IPIC - • IPIC - à proximité)	Autre
Monuments et ensembles architecturaux	138	31	17	255 (80 – 169 – 6)	4
Sites	138	49	14	7 (0 – 4 – 3)	1
Fouilles	9	0	0	1 (1 – 0 – 0)	1

La colonne « autre » comprend un bien repris en zone tampon de l'UNESCO, un bien repris en zone protégée en matière d'urbanisme, un arbre remarquable et deux biens repris à la carte archéologique.

¹ Un dossier suivi par plusieurs sections est comptabilisé dans le total de chaque section.

² Un dossier suivi par plusieurs sections n'est comptabilisé qu'une seule fois dans le total.

D. SUIVIS DE CHANTIERS

La CRMSF a examiné **8 questions soulevées dans le cadre des suivis de chantier**.

Répartition du suivi des dossiers par sections et par Chambre régionale (CRMSF) ou provinciale (CPMSF)¹ :

	CPMSF	CRMSF	Total
Monuments et ensembles architecturaux	2	2	4
Sites	1	3	4
Fouilles	0	1	1

Répartition des dossiers par province² :

	Bt	Ht	Lg	Lx	Nr
Monuments et ensembles architecturaux	1	0	2	0	1
Sites	0	0	3	1	0
Fouilles	0	0	1	0	0
Total	1	0	5	1	1

E. DOSSIERS INSCRITS POUR MENTION ET SANS IMPACT PATRIMONIAL

En novembre 2023, le Bureau a pris la décision de ne plus soumettre à analyse préalable les dossiers jugés par le secrétariat sans impact patrimonial ou avec impact patrimonial extrêmement limité, afin de ne pas surcharger les membres et de ne pas allonger inutilement les ordres du jour des séances.

Ces points sont inscrits « pour mention » à l'ordre du jour des séances et ne sont évoqués que si un membre en fait la demande expresse. Les dossiers reçus sous format papier sont disponibles et consultables le jour de la séance. Les dossiers reçus en version numérique peuvent l'être sur demande.

Si aucun commentaire n'est formulé lors de la séance, ces dossiers sont automatiquement jugés sans impact patrimonial et notifiés comme tel par voie électronique.

En 2023, la CRMSF a instruit **188 dossiers** dont, après examen, l'impact sur le plan patrimonial a été jugé nul, notamment des biens repris à la carte archéologique.

¹ Un dossier suivi par plusieurs sections est comptabilisé dans le total de chaque section.

² Un dossier suivi par plusieurs sections n'est comptabilisé qu'une seule fois dans le total.

V. TRAVAUX SPÉCIFIQUES AU BUREAU

Lors de ses réunions, le Bureau s'est penché sur les sujets suivants :

- Révision du Code du Patrimoine et arrêtés d'exécution.
- Renouvellement des mandats des membres de la CRMSF.
- Préparation de l'Assemblée générale statutaire.
- Publications de la CRMSF : contenu, programmation, gestion, diffusion...
- Activités de la CRMSF : programme des conférences, participation aux Journées du Patrimoine...
- Comptes et budget de la CRMSF.
- Ratification des avis émis par une section de la Chambre régionale s'écartant de l'avis préparé par une Chambre provinciale.
- Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF.
- Groupe de travail Patrimoine et Energie : échanges avec l'AWaP.
- Groupe de travail Patrimoine du 20e siècle.
- Situation des biens inscrits sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco (cas particulier de la Ville de Spa).
- Inventaire des sites : courrier adressé à Madame Valérie De Bue, Ministre du Patrimoine, le 30 mai 2023.
- Avis sur le Code de la gestion des ressources du sous-sol.
- Mémoire au futur Gouvernement wallon.
- Rapport d'activité : définition du contenu.
- Participation de la CRMSF au développement de nouvelles normes internationales sur le thème *Cultural heritage Conservation*.
- Examen des dossiers soumis à la CRMSF, sans impact patrimonial – délégation au secrétariat de la CRMSF.
- Examen des dossiers de recours pour des biens inscrits dans la zone tampon de biens UNESCO.

VI. TRAVAUX SPÉCIFIQUES À LA SECTION DES MONUMENTS ET ENSEMBLES ARCHITECTURAUX

Outre les dossiers repris dans le chapitre IV, les travaux de la section des Monuments et ensembles architecturaux ont aussi porté sur :

A. PRÉOCCUPATIONS ET AUTRES DEMANDES D'AVIS (PRÉALABLE, D'INITIATIVE...)

- Code du Patrimoine et renouvellement des mandats des membres ;
- Sensibilisation, médiation et protection du patrimoine du XX^e siècle en Wallonie : suivi des réunions du groupe de travail avec le Cabinet et l'AWaP et proposition d'inscription de biens à l'Inventaire du Patrimoine culturel immobilier ;
- Avant-Projet de décret- et projet d'arrêté portant son exécution - relatifs à la mise en place d'exigences minimales de performances énergétiques du bâti résidentiel en vue d'atteindre la neutralité carbone du bâti en 2050 ;
- Sollicitation de la CRMSF dans le cadre de recours sur biens repris dans la zone tampon de biens inscrits sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO ;
- Développement de nouvelles normes internationales sur le thème *Cultural heritage Conservation* : demande de participation de la CRMSF ;
- Comité wallon pour le Vitrail : désignation d'un représentant de la CRMSF.

Un tableau en annexe reprend les questions ponctuelles ou urgentes sur des biens protégés examinées par la section.

B. INSPECTION

La section des Monuments et ensembles architecturaux s'est déplacée en inspection le 7 juin 2023 pour visiter les biens suivants :

- TOURNAI (Ht): église de l'ancien couvent des Pères Passionnistes à Ere (bien repris à l'IPIC) ;
- ANTOING (Ht): château de Lannoy à Bruyelle et Hollain (M classé) ;
- BRUNEAUT (Ht): ensemble du cœur de village de Bléharies créé par Henry Lacoste (bien repris à l'IPIC) dont l'église Saint-Aybert de Bléharies (M classé) ;
- BRUNEAUT (Ht): église Sainte-Marie-Madeleine à Howardries (M classé et extension proposée).

C. AVIS RENDUS DANS LE CADRE DE DOSSIERS DE PROTECTION

La section a examiné et délibéré sur **8 dossiers** de protection du patrimoine (inscription sur liste de sauvegarde, classement/déclassement et inscription ponctuelle sur la liste du patrimoine exceptionnel) :

a) EXAMEN DE PROPOSITION DE CLASSEMENT/DÉCLASSEMENT

1. ITTRE (Bt): pas d'opposition au projet de radiation éventuelle de l'arrêté du 23 juin 1988 classant comme monument les façades et toitures de la Ferme de la motte à Housta, ainsi que ses dépendances, à l'exclusion des parties modernes ;
2. GERPINNES (Ht): avis favorable au classement au titre de monument, de certaines parties de la villa Dewez, à savoir les façades et toitures, la totalité des vitraux et menuiseries (intérieur et extérieur) et les ferronneries et les corps de cheminées ;

3. LIEGE (Lg): avis favorable à la modification de l'arrêté ministériel du 30 décembre 1988 classant, comme monument, le site du Vieux-Jupille à Jupille-sur-Meuse ;
4. SPA (Lg): avis favorable à l'extension de la zone de protection autour du complexe du Casino de Spa établie par arrêté ministériel du 18 avril 2023.

b) PROPOSITION D'OUVERTURE D'ENQUÊTE EN VUE DE CLASSEMENT/DÉCLASSEMENT

5. LIEGE (Lg): hôtel de Chadoir : proposition d'ouverture d'enquête en vue du classement comme monument du corps de logis principal ;
6. LIEGE (Lg) : proposition d'ouverture d'enquête en vue du classement des interventions de Charles Vandenhove sur certains immeubles classés (Cour Saint-Antoine, Hôtel Torrentius, Hôtel de Grady et Hôtel de Woot de Tinlot).

c) DEMANDES D'INSCRIPTION SUR LA LISTE DE SAUVEGARDE

7. THUIN (Ht) : ferme sise rue de Lobbes 5 : proposition d'inscription sur la liste de sauvegarde du bien ;
8. VERVIERS (Lg): maisons sises place du Martyr 57-59 : proposition d'inscription sur la liste de sauvegarde, comme monuments, du "Grand Café" et du "Carré" sis sur la place du Martyr.

d) PROPOSITION DE MISE À L'IPIC OU D'APPOSITION DE PASTILLES

/

e) INSCRIPTION PONCTUELLE SUR LA LISTE DU PATRIMOINE EXCEPTIONNEL

/

VII. TRAVAUX SPÉCIFIQUES À LA SECTION DES SITES

Outre les dossiers repris dans le chapitre IV, les travaux de la section des sites ont aussi porté sur :

A. PRÉOCCUPATIONS ET AUTRES DEMANDES D'AVIS (PRÉALABLE, D'INITIATIVE...)

- Code du Patrimoine et renouvellement des mandats des membres ;
- Intégration des sites dans l'IPIC ;
- Pax Eolienica II ;
- Groupe de travail « Petites voiries » ;
- Schéma de Développement du Territoire (SDT) ;
- Projet de création du parc naturel Cœur de Condroz ;
- Consultation de la CRMSF pour les projets éoliens dans la Province de Namur.

Un tableau en annexe reprend les questions ponctuelles ou urgentes sur des biens protégés examinées par la section.

B. DEMANDES D'AVIS SUR DES PLANS DE GESTION DE RÉSERVES NATURELLES DOMANIALES OU PLAN D'AMÉNAGEMENT DE BOIS

La section a examiné et délibéré sur **17 demandes** d'avis sur des plans de gestion de réserves naturelles domaniales, des plans d'aménagement forestier ou des chartes paysagères de parcs naturels (au lieu de 8 en 2022).

Un tableau en annexe reprend tous les plans de gestion et plans d'aménagement examinés par la section.

C. DEMANDES D'AVIS SUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES

La section a examiné et délibéré sur **24 demandes** de permis pour l'installation et l'exploitation d'éoliennes (au lieu de 22 en 2022).

Un tableau en annexe reprend toutes les demandes d'avis concernant des éoliennes examinées par la section.

D. INSPECTION

La section des Sites s'est déplacée en inspection le 7 juin 2023 pour visiter les biens suivants :

- TOURNAI (Ht): église de l'ancien couvent des Pères Passionnistes à Ere (bien repris à l'IPIC) ;
- ANTOING (Ht): château de Lannoy à Bruyelle et Hollain (M classé) ;
- BRUNEHAUT (Ht): ensemble du cœur de village de Bléharies créé par Henry Lacoste (bien repris à l'IPIC) dont l'église Saint-Aybert de Bléharies (M classé) ;
- BRUNEHAUT (Ht): église Sainte-Marie-Madeleine à Howardries (M classé et extension proposée).

E. AVIS RENDUS DANS LE CADRE DE DOSSIERS DE PROTECTION

La section a examiné et délibéré sur **6 dossiers** de protection du patrimoine (inscription sur liste de sauvegarde, classement/déclassement et inscription ponctuelle sur la liste du patrimoine exceptionnel) :

a) EXAMEN DE PROPOSITION DE CLASSEMENT/DÉCLASSEMENT

1. NIVELLES (Bt) : avis favorable pour la modification de l'arrêté du 7 juillet 1976 classant comme site le domaine de la Potte par le déclassement au titre de site des deux parcelles cadastrée Nivelles - A 43a/4 et A 43b/4 (ancien 392b), les autres parcelles du domaine de la Potte restant classées ;
2. LIEGE (Lg) : avis favorable pour la modification de l'arrêté ministériel du 30 décembre 1988 classant, comme site, le site du Vieux-Jupille à Jupille-sur-Meuse ;
3. YVOIR (Nr) : avis défavorable pour la radiation de l'arrêté du 20 avril 1982 classant comme site l'ensemble formé par l'embouchure du Bocq.

b) PROPOSITION D'OUVERTURE D'ENQUÊTE EN VUE DE CLASSEMENT/DÉCLASSEMENT

4. LIEGE (Lg) : enclos des Fusillés : proposition d'ouverture d'enquête pour un classement comme site : envoi d'un dossier à l'AWaP ;
5. PEPINSTER (Lg) : grand site de Soiron : proposition de classement comme site de l'ensemble du village : avis favorable pour le montage d'un dossier.

c) DEMANDES D'INSCRIPTION SUR LA LISTE DE SAUVEGARDE

/

d) PROPOSITION DE MISE À L'IPIC OU D'APPOSITION DE PASTILLES

6. LIEGE/Wandre (Lg) : route militaire et plan incliné : proposition d'intégration à l'IPIC.

e) INSCRIPTION PONCTUELLE SUR LA LISTE DU PATRIMOINE EXCEPTIONNEL

/

VIII. TRAVAUX SPÉCIFIQUES À LA SECTION DES FOUILLES

Outre les dossiers repris dans le chapitre IV, les travaux de la section des Fouilles ont aussi porté sur :

A. PRÉOCCUPATIONS ET AUTRES DEMANDES D'AVIS (PRÉALABLE, D'INITIATIVE...)

- Réforme du Code du Patrimoine et renouvellement des mandats des membres ;
- Future carte archéologique ;
- Code de la gestion des ressources du sous-sol ;
- Publication « Les territoires culturels entre Seine et Rhin. De la Préhistoire à l'an 1000 » ;
- Stabilisation des ruines ;
- Prospection pédestre.

Un tableau en annexe reprend les questions ponctuelles ou urgentes sur des biens protégés examinées par la section.

B. EXAMEN DES DOSSIERS DE DEMANDES D'AUTORISATION DE FOUILLES

La section a examiné et délibéré sur **9 demandes** d'autorisation de fouilles :

1. JODOIGNE (Bt) : site Blanc Poil : avis favorable ;
2. PERWEZ (Bt) : site Grosse Pierre : avis favorable ;
3. HUY (Lg) : rue des Fossés : avis favorable ;
4. MODAVE (Lg) : Trou Al'Wesse : avis favorable ;
5. MODAVE (Lg) : oppidum et ensemble formé par ce camp et les terrains environnants : site du « Rocher du Vieux Château » : avis favorable ;
6. LEGLISE (Lux) : site de Winville : avis favorable ;
7. ROUVROY (Lux) : ruines du château de Montquintin : avis favorable ;
8. ROCHEFORT/Han-sur-Lesse (Nr) : trou de Han : avis favorable ;
9. VIROINVAL/Matignolle (Nr) : site préhistorique de la « Grotte Genvier » à Matignolle : avis favorable.

C. DEMANDES D'AUTORISATION D'EFFECTUER DES PROSPECTIONS AVEC DÉTECTEURS DE MÉTAUX IMPLIQUANT LE PRÉLÈVEMENT D'OBJETS

Elle a examiné et délibéré sur **254 demandes** d'autorisation et **251 demandes de renouvellement** d'autorisation d'effectuer des prospections avec détecteurs de métaux impliquant prélèvement d'objets.

Cela représente 30 nouvelles demandes et 65 demandes de renouvellement supplémentaires par rapport à 2022.

D. LA SECTION DES FOUILLES S'EST DÉPLACÉE EN INSPECTION

/

E. AVIS RENDUS DANS LE CADRE DE DOSSIERS DE PROTECTION

/

IX. REPRÉSENTATION DE LA CRMSF DANS D'AUTRES INSTANCES

A. COMITÉ WALLON POUR LE VITRAIL

La CRMSF est représentée au sein du **Comité wallon pour le Vitrail** et en assure le secrétariat.

Le CWV a tenu, en 2023, 10 réunions (20/01, 17/02, 24/03, 21/04, 26/05, 23/06, 20/09, 28/09, 20/10, 15/12).

Il a traité 23 dossiers relatifs à des biens classés et 4 relatifs à des biens non classés. Un tableau en annexe reprend tous les dossiers examinés par le CWV.

Enfin, en collaboration avec le CIPAR :

1. participation à l'organisation d'une journée d'étude sur l'art du vitrail, le 25 mars 2023 à l'Arsenal de Namur ;
2. collaboration à l'exposition « Lumière sur le vitrail », mise à disposition des quatre diocèses francophones et présentée dans de plusieurs édifices religieux de ces évêchés ;
3. sortie de presse de la publication « Observer, comprendre et conserver les vitraux des églises paroissiales ».

B. GROUPE DE TRAVAIL CONCERNANT LE PATRIMOINE DU 20^e SIÈCLE

La CRMSF a participé aux travaux du groupe de travail consacré à la sensibilisation, la médiation et la protection du patrimoine du 20^e siècle en Wallonie, mis sur pied par le Cabinet de la Ministre du Patrimoine et dont faisait également partie l'AWaP et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

C. COMMISSION D'AVIS SUR RECOURS EN MATIÈRE D'URBANISME (CAR)

Conformément aux dispositions du CoDT (art. D.I-6), la CRMSF participe aux travaux de la CAR lorsque le recours est relatif à un bien classé ou assimilé ou situé dans une zone de protection.

X. ACTIVITÉS DE LA CRMSF

- 27/04 Visite des participants de l'« AAFB (Association des Archivistes francophones de Belgique) on tour ! » au Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF.
- 12/05 Visite de M. Sébastien DUBOIS, Directeur opérationnel des Archives générales du Royaume, au Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF.
- 22/06 Accueil au Vertbois de la journée d'étude « Le patrimoine religieux liégeois dans tous ses états » organisée par Mme Christine DEFRAIGNE, Première échevine de la Ville de Liège.
- 9 et 10/09 Organisation des portes-ouvertes du Vertbois, en collaboration avec le CESE Wallonie et à l'occasion des Journées du Patrimoine « Place aux jeunes (des plus petits aux ados) ».
- 13/09 Participation du secrétariat à la vidéoconférence « Le patrimoine du XXe siècle : Art déco & Art nouveau : comment les protéger ? » organisée par l'Association VMF (Vieilles Maisons françaises).
- 13/10 Participation du secrétariat à la journée d'étude de Freÿr consacrée à « La conservation et la transmission de l'esprit et du sens d'un jardin historique tout en l'adaptant à ses nouveaux usages et fonctions » organisée par la Fondation Roi Baudouin.
- 17/10 Patronage de la journée d'étude « Folies de pierre. Grottes, rochers, rocailles » de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique.
- 06/12 Participation du secrétariat à la séance d'information sur le « Décret relatif à la conservation et à la valorisation des archives d'intérêt patrimonial » organisée par l'Association des Archivistes francophones de Belgique.

XI. CYCLE DE CONFÉRENCES DE LA CRMSF

Complémentaire aux communications organisées à l'occasion des Assemblées générales, quatre conférences furent données en 2023 :

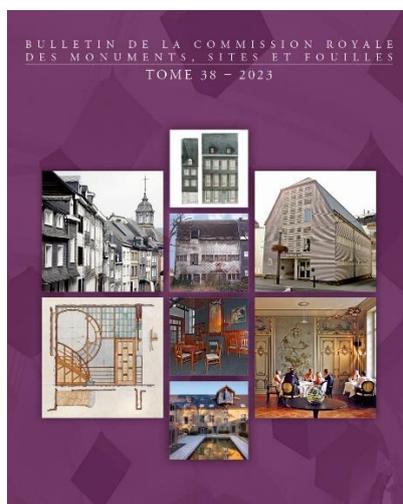
16/03 « **Architectures néogothiques en Wallonie : évolutions, significations et destins d'un patrimoine majeur (1790-1932)** » par M. Thomas GRECK (architecte).

27/04 « **La contribution de l'analyse fonctionnelle à la compréhension du comportement des néandertaliens et des hommes modernes** » par Mme Veerle ROTS (maitre de recherche FNRS à l'ULiège / Département des sciences historiques - TraceoLab, prix Francqui 2022).

08/09 « **Une jeunesse pour et par le Patrimoine !** » par M. Fernand COLLIN (préhistorien médiateur, Directeur général du Préhistomuseum à Flémalle et Vice-Président de la section des Fouilles de la CRMSF).

16/11 « **De Archaeologia electrica. L'ancienne Centrale Électrique de la Société Anonyme des Carrières et de la Sucrierie P.J. Wincqz** » par M. Alberto SOLINIS-CARREIRA (architecte du patrimoine).

BULLETIN DE LA CRMSF



TOME 38 (2023)

Un volume in-quarto, 157 pages
90 illustrations couleurs et 43 noir et blanc

Table des matières :

- « **Maintien et sauvegarde du bâti ancien au cœur historique de Malmedy** » par Noémie LAMBERT (Titulaire d'un Master en Architecture, Université de Liège).
- « **L'industrie du cuir à Malmedy et ses derniers témoins. Le cas particulier de la tannerie Kalpers** » par Alissa DIFFELS (Titulaire d'un Master en Architecture, Université de Liège).
- « **Paul Jaspar : décorateur (1859-1945)** » par Roxane YANS (Titulaire d'un Master en Histoire de l'Art et Archéologie, Université de Liège).
- « **Rendre le patrimoine au public. Du bâtiment d'antan à l'hôtel contemporain** » par Fanny BOSSON (Titulaire d'un Master en Ingénieur civil architecte, Université de Liège).

XIII. CENTRE D'ARCHIVES ET DE DOCUMENTATION DE LA CRMSF

La documentaliste du Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF a été admise à la retraite le 1^{er} janvier 2021 et n'a malheureusement pas été remplacée à ce jour. Depuis lors, le C.A.D. est temporairement fermé. Malgré cela, en plus de sa charge habituelle de travail et en collaboration avec le service accueil du CESE Wallonie, le Secrétariat régional a répondu à un maximum de demandes de chercheurs.

Le chiffre annuel des fréquentations (quelque 75 personnes) n'est donc pas représentatif des besoins des chercheurs.
